

Une espèce, un nom : règles de taxonomie

Catégorie : **Biologie et divers**

Publié par [anemone-clown](#) le 21/4/2007

LE NOM DES VEGETAUX ET DES ANIMAUX

Une espèce, un nom

Nommer les espèces est toujours un problème difficile, même une fois faite leur identification. En 1899 et seulement pour la France, Emile Belloc relevait vingt-cinq noms locaux pour le seul Brochet, espèce facilement identifiable ne prêtant à aucune ambiguïté. Encore aujourd'hui, malgré la régression des patois, les pêcheurs de Boulogne et ceux de Nice n'utilisent pas toujours le même nom pour désigner la même espèce. Et que dire alors des espèces cosmopolites qui ont reçu des noms vulgaires dans des dizaines d'idiomes. Par ailleurs, le même nom peut désigner plusieurs espèces, et ainsi, aux Seychelles, « Tamarin » couvre au moins douze espèces et « Papillon jaune » cinq espèces.

Dans de nombreux endroits du globe, la communauté française n'a pas été suffisante pour qu'un usage permanent ait consacré des noms communs suffisamment stables en langue française. Toutefois, les plongeurs utilisent des noms français pour nommer les espèces qu'ils rencontrent. Mais ces noms proviennent de diverses régions tropicales francophones (Réunion, Seychelles, Poly-nésie, Antilles, etc.) et peuvent désigner une ou plusieurs espèces, pas nécessairement les mêmes que dans le pays d'origine du nom. Quant à l'inventaire des noms indigènes, il reste encore à faire ! Pire encore, les noms communs de deux langues classiques, le français et l'anglais par exemple, pour chaque espèce ne sont pas nécessairement la traduction l'un de l'autre ! Mais ils représentent, malgré tout, les noms les plus appropriés dans chaque langue pour identifier les poissons rencontrés. Certains sont utilisés dans le monde entier, d'autres ont une valeur seulement locale. Certains recueils historiques dressent une liste assez exhaustive de tous les noms communs connus (on parle de nom vernaculaire) mais c'est une pratique à laquelle les aquariophiles renoncent de plus en plus car il faut, pour faciliter, la communication entre les utilisateurs qu'à chaque espèce corresponde un nom et un seul. Les noms scientifiques répondent à cette exigence fondamentale que la nomenclature zoologique s'attache à préserver. Etant jugés par beaucoup difficiles à mémoriser, il faudrait idéalement tenter de systématiquement donner l'origine étymologique du nom

scientifique pour aider les non-initiés. Cette phylogénie des espèces a un atout indéniable : elle est universellement connue au travers du monde entier et un argentin pensera exactement au même poisson qu'un suédois sur la base du nom scientifique dont il est utile de connaître quelques règles fondamentales. **Les règles fondamentales:** Pour nommer les espèces, la Nomenclature Zoologique (on parle de règles taxonomiques -ou taxinomiques-) utilise un Code International logique mais complexe. Le résumé qui suit n'est pas complet : il se veut juste rappeler le plus simplement possible les principales dispositions.1. Toute espèce reçoit un nom constitué de deux mots, à la manière du nom de famille et du prénom pour les Hommes ; c'est le « binom ».

Le premier mot, dont l'initiale est obligatoirement en majuscule, est un substantif qui est affecté à un groupe d'espèces - le genre - présentant un certain nombre de caractères communs; c'est le 'nom générique. Ainsi, *Chaetodon* est un genre de poissons qui ont en commun de posséder des dents en forme de poils. Le second mot, dont l'initiale est obligatoirement en minuscule, caractérise l'espèce à l'intérieur du genre. Ce peut être un adjectif (*Chaetodon mitratus*, le Chétodon mitre) ou un substantif au nominatif en apposition (*Chaetodon collare*, le Chétodon collier), ou enfin un substantif au génitif lorsqu'il se rapporte à un nom de personne (*Chaetodon meyeri*, le Chétodon de Meyer). C'est le nom spécifique ; il ne peut être utilisé qu'en association avec le nom générique, sauf si le contexte ne permet aucune ambiguïté ! En principe, rien ne s'oppose à ce que les binoms soient des mots d'une langue quelconque, voire des mots constitués d'un assemblage arbitraire de lettres. On remarque néanmoins que la Zoologie moderne est née à une époque où les savants faisaient toutes leurs communications en latin, et les noms sont considérés comme latinisés. Quelques origines grecques existent, mais rarement. Les règles de la grammaire latine doivent être respectées !!! Ceci oblige à accorder les genres grammaticaux des noms spécifiques à ceux des noms génériques. On dira par exemple pour le nom spécifique traduisant maculé - *maculatus*, *maculata*, ou *maculatum* selon que le nom du genre est masculin, féminin ou neutre. Pour les noms de personnes au génitif, la désinence utilisée dépend de la terminaison qu'aurait en latin le nom de la (ou des) personne(s) concernée(s). Ainsi, *smithae* est un nom spécifique dédié à Madame Smith, alors que *smithi* l'est à Monsieur Smith, *smithorum* aux deux Smith. Juste un bémol : on ne doit pas déduire que tous les noms spécifiques terminés par *ae* sont dédiés à des femmes : ainsi *sebae* se rapporte à Albert Seba ! C'est l'exception qui confirme la règle et qui fait les joies de la taxonomie … lol2. Le binom est suivi facultativement du nom de l'auteur de sa première description, et de la référence simplifiée de sa publication. Il faudrait, dans des ouvrages, utiliser cette faculté, au moins pour une première citation, pour des raisons qui apparaîtront par la suite. Après une première citation, on peut supprimer la référence à l'auteur et même abrégé le nom du genre à son initiale, lorsqu'il ne peut y avoir ambiguïté. Par exemple, *Sciaena gibba* Forsskål, 1775 peut être abrégé dans le corps du texte en *S.gibba*.3. Le regroupement des espèces en genres est une opération qui comporte toujours une part d'arbitraire. Les progrès de la connaissance peuvent amener un auteur à changer le genre d'une espèce déjà décrite. Le nom spécifique est alors conservé, si besoin avec accord grammatical, et l'on signale le changement de genre par la mise entre parenthèses du nom de l'auteur de la description initiale. Ainsi aujourd'hui *Sciaena gibba* Forsskål, 1775 est rangé dans le genre *Lutjanus* ; avec le nouvel accord de l'adjectif, il devient : *Lutjanus gibbus* (Forsskål, 1775).4. Le premier nom donné à une espèce s'impose à tous. Pour l'étayer, l'auteur doit déposer un ou plusieurs exemplaires - les types - dans des organismes scientifiques. Tout autre nom postérieur est un synonyme et doit être proscrit.

Les descripteurs d'espèces nouvelles doivent donc prendre connaissance de toutes les publications antérieures pour s'assurer que les espèces qu'ils ont sous les yeux ne sont pas déjà connues et nommées ; les spécimens-types servent à la comparaison. Cette recherche est de plus en plus difficile du fait de la masse des publications, et beaucoup de types anciens sont aujourd'hui perdus. Par ailleurs, les progrès de l'ichtyologie et de l'aquariologie, ainsi que l'observation en plongée, ont permis de réunir en une seule espèce des formes précédemment décrites sous des noms différents

(confusion entre morphes juvénile et adulte par exemple), ou au contraire de séparer une espèce en plusieurs autres. Enfin, aucun déterminateur n'est à l'abri d'erreurs d'interprétations, ce qui ne contribue pas à simplifier les choses. On comprend pourquoi tant de synonymes existent, et pourquoi les scientifiques ne sont pas toujours d'accord sur le nombre d'espèces connues de poissons. Dans le cas où des changements récents sont intervenus dans la nomenclature, il faut citer le synonyme le plus répandu.

Quand on n'est pas sûr du nom générique ou spécifique d'une espèce que l'on vient de déterminer, on fait en principe précéder le nom douteux d'un point d'interrogation. Quand on sait à quel genre appartient une espèce, sans pouvoir lui donner un nom spécifique, on remplace ce dernier par le mot "species" (en latin = espèce), en abrégé "sp.". Lorsqu'on veut faire référence au genre entier, on indique « spp. ».

Quelques auteurs des descriptions originales : § Le Suédois Carl von Linné (Charles Linné) (1707-1778). La Xème édition de son ouvrage *De natura rerum*, marque en 1758 le point de départ de la zoologie moderne. En effet, c'est lui qui employa le premier de manière systématique les binoms pour désigner les espèces. § Le Suédois Peter Forsskål (1732-1763) voyagea de 1761 à 1763 en Mer Rouge où il mourut ; son oeuvre fut publiée en 1775, douze ans après sa mort. Beaucoup des noms spécifiques qu'il emploie sont des transcriptions des noms arabes des poissons, employés en apposition. Ces noms spécifiques sont considérés comme valides et n'ont donné lieu à aucune latinisation ultérieure. § L'Allemand Marcus Elieser Bloch (1723-1799), après avoir décrit les Poissons d'Allemagne, publia de 1785 à 1795 une Histoire Naturelle des Poissons étrangers. § Son éditeur Joseph Gottlob Schneider compléta l'oeuvre de Bloch en 1801, deux ans après la mort de ce dernier. § Le Français Bernard Germain Etienne de Lacepède (1766-1825) reprit sans grand esprit critique les travaux de ses prédécesseurs et y ajouta nombre de descriptions empruntées au naturaliste compagnon de Bougainville, Philibert Commerson, ou établies d'après des dessins de celui-ci. Au contraire des auteurs antérieurs qui écrivaient en latin, langue scientifique universelle de l'époque, Lacepède publia son oeuvre en français, de 1798 à 1803. Les noms cités dans son oeuvre ne sont pas tous latinisés. § Le Français Jean (dit Georges) Cuvier (1769-1832) entreprit en 1828 une monumentale et remarquable Histoire Naturelle des Poissons qu'il rédigea en français, mais en ayant soin d'utiliser des binoms latins ou latinisés. Cet ouvrage constitue la première oeuvre ichtyologique moderne, par ses descriptions soignées et ses révisions critiques de l'oeuvre de ses prédécesseurs. § Son collaborateur Achille Valenciennes (1794-1865) après avoir travaillé avec Cuvier aux sept premiers volumes, écrivit après la mort de celui-ci, les quinze autres de 1832 à 1849. § Le Hollandais Pieter Bleeker (1819-1878), chirurgien des armées, en poste dans les îles de la Sonde (Indonésie). Il décrit en une quarantaine d'années de très (trop !) nombreuses espèces, et la lecture de ses articles est un véritable jeu de piste. Il abusait des racines grecques à transcription difficile pour nommer ses espèces. On lui doit un magnifique Atlas Ichthyologique, rédigé en français. § L'Allemand Albert Günther (1830-1914), émigré en Angleterre, est devenu Conservateur de Zoologie au British Museum. Il dressa un volumineux catalogue des types de poissons déposés dans ce Musée. § L'Allemand Eduard Rüppell (1794-1884) décrit des poissons de Mer Rouge et d'Afrique. § L'Américain David S. Jordan, du Smithsonian Institute de Washington, le plus célèbre des ichtyologistes du début de ce siècle, décrit un grand nombre d'espèces, le plus souvent avec ses collaborateurs. § L'Américain Albert W. Herre était un spécialiste des Philippines. § L'Américain Léonard P. Schultz, du Smithsonian Institute de Washington, ichtyologiste du milieu du siècle. § Le Sud-africain J.L.B. Smith descripteur en 1938 du célèbre Coelacanth *Latimeria chalumna*. Il a décrit un grand nombre d'espèces de la zone sud africaine dans une oeuvre monumentale, révisée récemment par les plus grands noms de l'ichtyologie moderne. Après sa mort, son épouse Margaret M. Smith dirigea le J.L.B. Smith Institute of Ichthyology à Grahamstown (Afrique du Sud) où elle poursuivit son oeuvre. § L'Américain Gérald R. Allen, conservateur du Western Australian Museum à Perth (Australie), spécialiste de la famille des Pomacentridés. §

L'Américain John E. Randall, conservateur du Bernice P. Bishop Museum d'Honolulu (Hawaï). Un des plus prolifiques auteurs modernes, spécialiste de l'Indo-Pacifique. Et bonnes écritures...*Article soumis aux droits d'auteur!*